

Nouvelle associée

Le cabinet Ratheaux renforce son département droit social

Le cabinet Ratheaux, depuis bientôt cent ans, a participé à l'essor des plus grands noms des entreprises de la Région Rhône-Alpes. Maître Marie-Claude Chautard, avocate spécialisée en droit social, vient d'être cooptée en qualité de nouvelle associée prenant en charge l'équipe de professionnels en droit social et répond aux questions de notre journal.



Marie-Claude Chautard

Le Tout-Lyon : *Quel est votre parcours professionnel et quelles sont vos responsabilités au sein du cabinet ?*

Marie-Claude Chautard : *J'ai une expérience professionnelle de plus de 20 ans uniquement dans le domaine du conseil et du contentieux en Droit social, j'ai rejoint le cabinet Ratheaux il y a 4 ans après avoir été dans mon dernier emploi pendant 7 ans*

directeur de missions dans le département de droit social d'un cabinet anglo-saxon à Lyon. Je dirige maintenant le département droit social du cabinet Ratheaux qui est composé de 5 professionnels spécialisés dans cette matière. Maître Olivier Geller vient de nous rejoindre pour renforcer notre activité contentieuse qui fait l'objet d'une forte demande de nos clients. Le

département social représente environ 15 % de l'activité globale de notre cabinet et travaille en étroite relation avec les équipes dédiées au Droit des sociétés ou au droit fiscal.

TL : *Vous êtes la première femme à devenir associée, c'est une révolution au cabinet Ratheaux ?*

MCC : Je crois que les critères d'association ne se font pas sur une vision sexiste mais en fonction de la compétence de l'individu, il s'agit plutôt d'une évolution naturelle dans un métier où la proportion d'avocate est majoritaire, je suis l'un des onze associés du cabinet Ratheaux et apporte ma complémentarité à la structure.

TL : *Quel est le rayonnement géographique du cabinet ?*

MCC : Principalement dans la Région Rhône-Alpes, cependant pour suivre l'évolution de nos clients nous intervenons régulièrement sur l'ensemble du territoire. En effet, la présence de nombreux groupes parmi nos clients nous conduit à conseiller non seulement les sociétés mères situées en Rhône-Alpes ou à Paris mais également à suivre leurs filiales, peu important leur localisation géographique. En droit social nous intervenons également pour des filiales de groupes étrangers ayant plusieurs sites de production en France.

TL : *Quels sont, à moyen ou long terme, les objectifs du cabinet ?*

MCC : En 2004 de nouvelles embauches interviennent pour renforcer le département Droit social et le département Droit fiscal. Notre volonté est de conserver notre image de qualité reconnue par nos clients et de développer notre action auprès des groupes à vocation internationale. Nous entendons rester un acteur prédominant de notre région notamment pour les opérations de fusions-acquisitions ou de réorganisation d'entreprises tout en accentuant notre présence en qualité de conseil de groupes étrangers. L'arrivée d'un avocat allemand devrait y contribuer.

pour suivre l'évolution de nos clients nous intervenons régulièrement sur l'ensemble du territoire. En effet, la présence de